5 Août 1846

5 Août 1846
191

LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'EVEQUE DE MONTREAL.

IGNACE BOURGET,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint Siége Apostolique, Evêque de Montréal, etc. etc. etc.

Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Le beau et florissant village de Laprairie, N. T. C. F., vient d'être la proie des flammes. La lueur de ce vaste incendie, qui s'est fait apercevoir de loin, cette nuit, vous a déjà annoncé ce grand malheur. Nous venons d'en visiter les ruines encore fumantes et notre cœur est tout déchiré du cruel spectacle qui s'est offert à nos yeux. Les décombres de plusieurs centaines d'édifices incendiés, et près d'un millier de personnes sans abri, sans vêtemens et sans pain ; de nombreuses familles assises tristement sur le rivage autour de quelques meubles arrachés aux flammes ; de riches citoyens devenus pauvres en quelques heures, et couverts de misérables habits ; tel a été le déchirant spectacle qui s'est présenté à nos regards attendris. Que de sombres réflexions sont alors venues plonger notre âme dans l'amertume ! Notre tour est donc arrivé ! la justice de Dieu, qui, depuis quelques années, s'est exercée sur tant de villes, vient donc aussi appesantir sur nous son bras vengeur ! Hélas ! nous ne le méritons que trop ! Ce désastre si déplorable ne serait-il pas l'avant-coureur de quelque catastrophe encore plus lamentable ? N'y aurait-il pas là un avertissement du ciel, pour nous donner le temps de fléchir, par la pénitence, le Dieu si bon que nous avons irrité. Car il ne faut pas nous le dissimuler, N. T. C. F., il se commet de toutes parts, des crimes bien capables d'attirer sur nous le feu du ciel. Nous les signalons ici en gémissant, et Nous voudrions avoir des larmes de sang pour les pleurer.

Hélas ! qu'il est à craindre que les excès de l'ivrognerie, que les scandales des auberges, que les folles dépenses du jeu auquel on se livre avec tant d'emportement, d'un luxe qui ne connaît plus de bornes, que les affreux blasphêmes et juremens qui sont si communs parmi nous, que les injustices criantes qui s'exercent dans le commerce et les autres transactions, que les meurtres horribles qui sont à l'ordre du jour, que tant de négligence à fréquenter la confession et la communion chez un grand nombre de personnes, que tant d'immodesties dans les ajustemens, que tant de scandales enfin qui défigurent la beauté du christianisme, n'attirent sur nous la foudre qui gronde déjà sur nos têtes.

Vous n'avez point oublié, N. T. C. F., ce qui arriva l'en dernier à Québec ; ces deux effrayans incendies qui se succédèrent si rapidement, et le grand malheur qui y est encore arrivé cette année. Dieu, qui traite cette ville avec tant de sévérité, est juste et souverainement juste ; nous n'en saurions douter. Mais pouvons-nous nous flatter de ne pas mériter, autant et plus que cette ville infortunée, la colère d'un Dieu justement irrité ? Hélas ! au contraire, ne devons-nous pas nous appliquer avec justice ces paroles du Sauveur : *si le bois vert a été ainsi traité, que sera-ce du bois sec ?* (Luc. 23, 31.)

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

C'est au milieu de ces tristes réflexions que Nous élevons la voix pour vous exhorter, N. T. C.F., à détourner de vous un semblable malheur. Dieu, plein de miséricorde, veut, vous n'en sauriez douter, que l'on fasse pénitence, afin de n'être pas dans la nécessité de nous punir en juge sévère et inexorable. L'exemple de Ninive est trop frappant pour que Nous ne le rapportions point ici. Le prophète Jonas lui fait cette prédiction de la part du Seigneur : *encore quarante jours et Ninive sera détruite.* A la voix de l'homme de Dieu, tous les citoyens de cette grande cité rentrent en eux-mêmes. Il n'y a pas jusqu'au roi et aux princes qui ne tremblent à la vue des maux qui allaient fondre sur eux. L'on ordonne un jeûne de trois jours, l'on se couvre de cilices et l'on renonce à ses crimes. *Qui sait,* s'écrie-t-on, *si la colère du Seigneur ne s'appaisera point, et si nous n'échapperons point à ses vengeances?* En effet, Dieu, voyant que les Ninivites étaient convertis, eut pitié d'eux et les délivra de la ruine dont il les avait menacés. (Jonas 3.)

Faisons donc de dignes fruits de pénitence, et que chacun rentre dans son cœur pour mettre ordre aux affaires de sa conscience. Et comme l'ivrognerie est la grande plaie du pays, et la source d'une multitude de crimes, Nous vous conjurons, N. T. C. F., de ne pas vous laisser aller aux excès du vin dans lequel se trouve toujours l'impureté avec tous ses sales plaisirs. Nous vous avertissons, de la part de Dieu, de mettre ordre à ces auberges où se passent tant de scandales, où tant de gens perdent la raison, où tant de pères de famille boivent la subsistance de leurs pauvres enfants et de leurs épouses infortunées, où tant de jeunes gens perdent tous les bons principes qui leur ont été donnés par de vertueux parens, où tant de chrétiens contractent des maladies incurables ou trouvent une mort tragique. Nous supplions ceux qui ont de l'autorité de suivre strictement la loi, et de ne point accorder de licence à ceux qui sont assez inhumains et assez cruels pour verser à leurs frères ces liqueurs enivrantes qui se changent en poison ; qui, pour s'enrichir en peu de temps, spéculent sur les mœurs publiques et ne craignent point de perdre une multitude d'âmes pour un vil intérêt.

Il est temps, N. T. C. F., il est grandement temps que l'on se réveille de cette funeste léthargie à laquelle on s'est laissé aller. Car il n'est que trop à craindre que, si nous abusons des biens que le Seigneur nous a donnés dans sa bonté, il ne nous les ôte tout-à-coup par quelqu'un de ces funestes événemens si communs de nos jours. Réparons nos excès passés par d'abondantes aumônes. Et pourrions-nous encore nous permettre des folles dépenses, lorsqu'il y a tout autour de nous, tant de malheureux qui nous font entendre leurs plaintes et leurs gémissemens? Pourrions-nous oublier ces victimes de tant d'incendies, et en particulier nos frères de Laprairie? Ils ne demandent rien à la vérité, par un sentiment de délicatesse bien digne de leur éducation. Mais leurs immenses besoins demandent pour eux ; mais leurs masures appellent le secours des cœurs généreux ; mais les cendres qui ensevelissent les propriétés qui étaient leurs seules ressources se répandent au loin pour témoigner du grand malheur qui vient de fondre sur eux. A la vérité, les temps malheureux où nous vivons ne permettent pas aux particuliers de faire de grands sacrifices, mais si chacun donne selon son moyen, nous verrons des fleuves de charité couler sur ce village infortuné.

Qui sait, N. T. C. F. si Dieu n'attache pas notre conservation aux secours généreux que nous porterons à des hommes qui étaient eux-mêmes si compatissants pour les misères du prochain, et si zélés pour la belle œuvre de l'éducation? Car, vous le savez, ils venaient de fonder, par leurs larges contributions, une maison de charité, pour avoir soin de leurs pauvres, et le jour même de l'incendie, ils avaient, par leurs souscriptions, complété une forte somme pour bâtir une maison, afin d'y établir les excellens instituteurs que la Providence a daigné donner à vos enfans, les Frères des Ecoles Chrétiennes. Mais nous n'avons pas besoin d'insister sur cet article, car nous connaissons votre zèle à contribuer à toutes les œuvres que nous avons cru devoir recommander à votre charité.

Nous profitons de cette circonstance, N. T. C. F., pour vous remercier des sacrifices que vous vous êtes imposés chaque fois que nous avons fait appel à votre générosité, pour les nouveaux établissements qui s'élèvent au milieu de vous et qui font tant d'honneur à la charité chrétienne et catholique. Que Dieu, qui rend tout au centuple en ce monde, et qui donne dans l'autre la vie éternelle à ceux qui font quelque chose pour son amour, vous comble de ses bénédictions, et qu'il vous délivre des maux qui nous menacent.

Nous vous annonçons, en même temps, que Nous nous proposons de repartir prochainement pour l'Europe où nous appellent certaines affaires importantes pour l'avantage de la Religion dans ce Diocèse. Comme Nous ne voyageons que pour vos intérêts spirituels, vous ne manquerez pas, N. T. C. F., de nous assister de vos prières continuelles. Nous les reclamons avec instance, parce que Nous sentons le pressant besoin que nous en avons. Vous priâtes pendant notre premier voyage dans l'ancien monde, et vous fûtes exaucés ; voilà ce qui fait notre confiance, et voilà ce qui doit faire la vôtre. *Nous vous supplions donc,* N. T. C. F., *par N. S. J. C., et par la charité du St.-Esprit, de nous aider* encore, pendant ce second voyage, *par les prières que vous adresserez à Dieu pour nous,* afin que nous échappions à tous les dangers que nous pourrions courir, et *qu'étant plein de joie de l'heureux succès* de notre voyage, *nous venions de nouveau vers vous, si c'est la volonté de Dieu, et que nous jouissions d'une consolation mutuelle.* En attendant, *que le Dieu de paix soit avec vous.* (Rom. 15.)

A cette fin, l'on dira cinq *Pater* et cinq *Ave* les dimanches et fêtes d'obligation immédiatement après la messe paroissiale ou conventuelle, et tous les prêtres, qui célèbreront dans ce Diocèse, réciteront l'oraison *pro quâcumque tribulatione,* en se conformant aux rubriques. Nous désirons que, dans les familles et les écoles, les enfans fassent chaque jour quelques prieres, le *Pater et l'Ave,* par exemple, pour le succès de notre voyage, dont ils recueilleront, Nous l'espérons, d'heureux fruits. Nous avons la confiance que, dans les communautés, aux assemblées de confréries, congrégations, chemin de croix et autres pieuses réunions, l'on se souviendra de nous et des affaires que nous avons à traiter. Ces prières se feront non seulement pour le succès de notre voyage, mais encore pour détourner de la ville et des campagnes de notre Diocèse les fléaux qui font sentir leurs ravages en tant de lieux. De notre côté, Nous ne vous oublierons pas, N. T. C. F.,

en quelque lieu que la divine providence dirige nos pas. Mais vous serez surtout présents à notre esprit, lorsque Nous serons au tombeau des SS. Apôtres et aux pieds de N. S. Père le Pape. Nous desirons aller puiser à leur source les lumières et les grâces qui nous sont si nécessaires pour bien gouverner ce Diocèse.

Nous voulons aller offrir, au nouveau Pontife que le ciel nous a donné dans sa miséricorde, les hommages de tout le clergé et de tous les fidèles de ce Diocèse, et en rapporter pour vous et pour nous d'abondantes bénédictions. Vous avez pu apprécier les grâces que nous allâmes puiser, il y a cinq ans, dans le sein paternel du défunt Pontife, d'heureuse mémoire, par les fruits de salut qu'elles ont opérés. Vous devez espérer qu'il en sera de même du pieux Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Église ; il lèvera sur vous comme sur nous ses mains vénérables qui sont pleines des trésors de J. C., afin que vous soyez riches de tous les dons de Dieu.

Nous vous avertissons, N. T. C. F., que Nous confions à Mgr. l'Illustrissime et Révérendissime Jean Charles Prince, que nous consacrâmes, le 25 juillet de l'année dernière, comme Evêque de Martyropolis et notre Coadjuteur *cum futura successione*, l'administration de ce Diocèse, avec d'amples pouvoirs pour subvenir à tous vos besoins spirituels ; il sera assisté, comme nous-même, des sages conseils de nos Vicaires-Généraux et des Chanoines de notre Cathédrale.

Nous n'avons pas besoin de vous recommander de mettre toute votre confiance dans ce digne Evêque dont le mérite vous est parfaitement connu. Nous sommes persuadé que, par sa sage administration, il réparera les fautes multipliées que Nous avons commises depuis que nous sommes chargé du soin de vos âmes. Nous espérons aussi que, par votre respectueuse obéissance, vous allégerez le lourd fardeau qu'il va porter pour votre amour.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône de notre Cathédrale et à celui de toute les églises paroissiales, le premier dimanche après sa réception, et en chapitre dans toutes les communautés séculières et régulières de ce Diocèse, le premier jour après qu'elle aura été reçue.

DONNÉ à Montréal, en notre Palais Episcopal, le cinquième jour du mois d'Août, de l'année mil huit cent quarante-six, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.

✠ IG. EVEQUE DE MONTREAL.

Par Monseigneur.

JOS. OCT. PARÉ, *Chan. Secrétaire.*

(*Vraie copie.*)

J. O. Paré *Chan. Secrétaire.*

CIRCULAIRE AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTREAL.

EVÉCHÉ DE MONTRÉAL, LE 5 AOUT, 1846.

MONSIEUR,

La présente est pour vous informer que la Retraite Pastorale se donnera au lieu ordinaire qu'elle commencera le 27 du courant, avant la prière du soir, et qu'elle se terminera le 4 Septembre matin. Nos propres affaires spirituelles, les grands intérêts du Clergé, les avantages du Diocèse, et le salut des fidèles confiés à nos soins, sont de pressans motifs pour nous engager à nous retirer quelques jours du tracas des affaires, afin de méditer en paix les années éternelles, et aviser ensemble aux meilleurs moyens de sanctifier nos brebis. Mon prochain départ pour l'Europe est pour moi une raison particulière de vous rencontrer tous dans une circonstance si solennelle. Aussi ai-je la confiance que vous répondrez tous à l'appel que je vous fais. Pour cela, j'ai réglé que plusieurs paroisses seraient dispensées des offices du dimanche qui se rencontrera pendant la retraite, et que l'on se contentera d'un prêtre pour garder trois ou quatre paroisses, pour faire les baptêmes et visiter les malades. Afin qu'il n'y ait point de mariages, pendant ce temps, je dispense d'un ban tous ceux qui devraient se marier cette semaine-là.

M. Hicks gardera les paroisses de St Lin et de St Henry

résidera à St Lin et binera à St Henry

et à St Lin On exhortera ceux qui n'auront point la Messe chez eux à aller ailleurs s'ils le peuvent. Les prêtres qui n'auront point assisté à cette première Retraite, viendront à la seconde qui se fera à l'Evéché, depuis le 7 septembre jusqu'au 15 du même mois au matin. L'assemblée du bureau de la caisse ecclésiastique se tiendra au Collége le 27 août, vers les 7 heures du soir. Veuillez bien recommander à vos bons paroissiens de prier avec ferveur pour nous tous, et me croire bien véritablement,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

✠ IG. EV. DE MONTREAL.

(Vraie copie.)

J. O. Paré *Chan. Secrétaire.*

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec